Compte rendu CTL

du 26 novembre 2020

La réunion avait lieu en audioconférence et comme d'habitude Rien de Rien Non Rien de Rien… aucune réponse à notre déclaration liminaire !

1) **Dossier de présentation des opérations de déploiement du nouveau réseau de proximité prenant effet le 1 janvier 2021**

Nous étions consultés en seconde convocation sur l'ensemble des dossiers puisque nous avions voté à l'unanimité contre lors du dernier CTL. Nous avons réitéré un grand nombre de questions posées auxquelles nous n'avions pas obtenu de réponse.

Solidaires Finances Publiques a redemandé des précisions sur le pilotage des opérations de restructurations et la question de l'équipe projet. La direction a été incapable de nous dire quelle personne gérait quel sujet et s'est contenté de dire que l'équipe projet était composée des pôles de la Direction. On comprend mieux pourquoi personne ne s'occupe de rien et pourquoi à un peu plus d'un mois de la mise en œuvre des nouveaux services rien n'est prêt.

Solidaires Finances Publiques a demandé la communication des rétroplannings précis sur l'installation matérielle et les opérations techniques à réaliser.

La Direction a répondu que ces calendriers seraient communiqués aux services dans les prochains jours mais aux OS ? On n'en parle même pas… Espérons qu'au mois les personnels concernés soient au courant !

Sur la question des déménagements successifs à organiser **Solidaires Finances Publiques** a réitéré sa demande selon laquelle, vu leur ampleur, ils soient réalisés par des professionnels et non par les agents techniques de la Direction dont ce n'est pas le métier.

La Direction a répondu que le recours à des déménageurs n'interviendrait que pour des opérations lourdes si nécessaire mais pour des raisons économiques en premier lieu ce sont les services techniques qui interviendront.

Solidaires Finances Publiques a rappelé qu'il ne pouvait pas rendre un avis sur les conditions de travail sans connaître la future organisation. D'ailleurs, nous avons indiqué que nous avions accepté de participer à un Groupe de travail du CHSCT qui aura pour objet de définir nos attentes par rapport à ce que doit être et doit contenir « un dossier de présentation » de projet important. Nous avons interpellé le directeur en indiquant que si nous ne constations pas d'améliorations concrètes suite à ce GT dans les projets de restructurations nous ne participerions plus à ces GT.

Solidaires Finances Publiques a encore une fois dénoncé le manque d'information quant à la possibilité de recours au télétravail et au travail à distance dans les nouvelles structures.

Sur cette question, la direction, comme d'habitude, a botté en touche et renvoyé au futur chef de service la décision d'attribuer du télétravail. Le travail à distance idem, la réponse et on verra au cas par cas.

Pour **Solidaires Finances Publiques** ce n'est pas de cette manière que l'on construit sérieusement une nouvelle structure. Il y a nécessité absolue d'expertiser tous les aspects en amont, en associant agents et encadrants, et en anticipant tous les besoins qu'ils soient en termes de formations, matériels etc…

Seul élément nouveau par rapport à la première présentation un accueil polyvalent sur les sites qui n'auront plus de SIP. **Solidaires Finances Publiques** était intervenu sur ce sujet lors du dernier CTL, peut-être avons-nous été entendus. Nous avons posé des questions complémentaires, car le site de Louviers sera préfigurateur en la matière. Notamment, nous avons demandé la création d'emplois accueil au sein des CFP puisque cette « expérimentation » sera généralisée en cible 2022.

Solidaires Finances Publiques a demandé qu'au moins 2 agents soient dédiés à cette mission pour pallier aux diverses absences régulières (congés etc), nous avons demandé à quel service serait rattaché fonctionnellement cet ou ces agents.

La Direction a répondu que cet agent serait rattaché à l'un des 2 services de Louviers, le SIE ou le SDIF … Il nous avait semblé plus logique que cet agent soit rattaché au SIP de Vernon mais non !

Nous avons posé la question des horaires d'ouverture au public et comme d'habitude, le directeur a renvoyé au futur chef de service mais rien n'est fixé à ce stade à voir… (alignement horaire EFS ou pas ?)

Solidaires Finances Publiques y reviendra, et redemandera la création de cellule accueil avec les emplois nécessaires, les formations etc…et cela sur chaque site du département.

Solidaires Finances Publiques a demandé si la Direction entendait nous consulter à chaque phase de déploiement et faire des groupes de travail.

Solidaires Finances Publiques a redemandé dans chaque service ce qui allait se passer concrètement au 1er janvier car à ce stade ni les OS ne les agents ne le savent ce qui est inadmissible !

Solidaires Finances Publiques a posé la question de la Trésorerie du Roumois qui gère encore de l'hospitalier. Nous avons dénoncé le fait que cette charge de travail retombe sur la trésorerie hospitalière avec la création du SGC et cela sans emploi supplémentaire aux vues des documents.

Solidaires Finances Publiques s'est inquiété de la situation particulière de la trésorerie Gaillon qui est sous RSP pour la comptabilité et devra repasser sous DDR3 afin de fusionner avec les autres trésoreries du SGC des Andelys.

La direction a indiqué que le sujet avait été pris en charge en temps et en heure par le national et le local et que tout allait bien…pour elle, les collègues de Gaillon connaissent déjà DDR3 donc il n'y a pas de difficultés particulières.

Solidaires Finances Publiques a dénoncé ce rétropédalage alors qu'à terme l'ensemble des SGC doivent passer sous RSP Medoc et les opérations seront à nouveau à refaire dans le sens inverse. Nous avons demandé des renforts dans le service pour faire travail préparatoire de conversion mais n'avons obtenu aucune réponse.

Solidaires Finances Publiques a une nouvelle fois dénoncé l'absence de plans et de connaissance de l'installation matérielle sur l'ensemble des projets et le fait de ne pas pouvoir rendre un avis.

La Direction a répondu concernant les Andelys, que le médecin du travail, l' ISST, l' équipe BIL et l'assistant de prévention s'étaient rendus sur place le 7 novembre et qu'elle tiendrait compte de leurs remarques.

Le directeur a ajouté que nous aurions les plans lors des autres phases de déploiement… Nous verrons …

Solidaires Finances Publiques a bien entendu réitéré notre vote CONTRE l'ensemble des opérations prévues au 1er janvier 2021.

2) Calendrier de fusion des services de publicité foncière (pour avis)

Solidaires Finances Publiques a demandé au directeur s'il changerait la date de fusion des SPF en cas d'avis négatif. Bien entendu non ! Encore une fois, il se moque allégrement de nous en mettant à l'ordre du jour ce point pour avis.

Solidaires Finances Publiques est revenu sur les résultats en matière de publicité foncière du département. En effet, le nombre de jours de retard est record chez nous en comparaison des autres départements de l'inter-région. Nous avons à nouveau dénoncé cette réforme qui se met en œuvre progressivement et n'a fait que dégrader **les résultats** du service en plus des conditions de travail des agents. Nous avons rappelé à la Direction **que si un nombre conséquent de « sachants » avait quitté le service c'est de sa responsabilité** et qu'elle connaissait les conséquences de la fusion. **Solidaires Finances Publiques** a également demandé où nous en étions au niveau des **prérequis** .

Solidaires Finances Publiques a largement pointé du doigt la DGFIP et la Direction locale qui ont tout mis en œuvre pour détruire la mission de publicité foncière et d'enregistrement. En des temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, un tel gâchis n'aurait pas été possible et la DG ne l'aurait pas permis.

Nous avons demandé si **des renforts** étaient prévus pour faire face à cette situation sachant que la Direction allait mettre la pression sur les pré-requis.

La Direction a rappelé que les prérequis étaient connus de longue date et maîtrisés… et que des renforts de la BNIPF étaient présents. Elle est revenue sur le délai de publication en indiquant que la relation avec les notaires devrait permettre d'améliorer les choses. Il leur a été demandé pour de meilleurs délais et le plus efficacité possible d'être plus attentifs et tenter d'éviter les erreurs. (avec par exemple des virements mieux libellés…). De plus, les « bonnes pratiques » ont été diffusées à la chambre des notaires.

Mme Madelaine a indiqué qu'il faut enregistrer au jour le jour, que le problème du stock est dû à la perte de savoir, elle-même liée au turn-over des effectifs. En effet, selon elle, il faut 3 ans pour former un agent. L'objectif est donc en cette fin d'année d'arrêter l'augmentation du stock d'où contact pris avec les notaires.

Solidaires Finances Publiques a dénoncé **l'absence totale d'information des OS sur l' unification du management et sur les déménagements** qui ont eu lieu. Nous avons également demandé des précisions sur l'antenne de Pont-Audemer.

La Direction a rappelé que **l'organisation** était connue. (évidemment depuis le temps nous la connaissions). Elle nous a donc exposé le fonctionnement du SPF-E quant à la chaîne hiérarchique et l'encadrement ceux-ci n'ayant jamais été présentés ni en CHSCT ni en CTL. Il y a donc un chef de service , 1 A enregistrement, 1 A Publicité Foncière et 1 A missions transverses. Quant au nombre d'agents et leur répartition sur les différentes missions, il est fonction de l'organisation décidée suivant les urgences… Voilà ce que nous a exposé la Direction.

Nous avons dénoncé la manière dont avait été traités les chefs de services et les agents et posé beaucoup de questions sur les agents et **« l'antenne » restée physiquement à Pont-Audemer.**

En effet, le document du CT disposait *« les derniers agents des SPF de Pont-Audemer pourront transitoirement travailler à distance au sein du centre des finances publiques de Pont-Audemer tout en étant désormais membres du SPF-E unifié d'Évreux. Leur encadrement de proximité sera organisé en synergie avec la création de l'antenne fiscale décidée pour le site… »* laissant entendre que les agents du SPF pourraient rester à Pont-Audemer.

Le Directeur a indiqué que nous n'avions rien compris au document et que la création de l'antenne fiscale (SIP/SIE) n'aurait lieu qu'au 1er janvier 2022...

Et après d'interminables relances et questions sur l'organisation concrète, la Direction a fini par lâcher que les agents du SPF seraient contraints de rejoindre Évreux au 16 mars 2021. (Cela concernera dans les faits 2 agents stagiaires qui obtiennent un différé d'installation au 16 mars, pour les 2 autres agents un est en télétravail et un autre restera sur site jusqu'à son départ en retraite). Nous avons insisté auprès du Directeur afin que les 2 agents obligés de rejoindre Évreux puissent faire du télétravail, ce à quoi il a répondu par la négative en précisant qu'ils bénéficient seulement d'un différé d'installation.

Solidaires Finances Publiques a demandé la **consultation des acteurs de la prévention** concernant la future installation du SPF-E. (avis de l'ISST, du Médecin du Travail et CHSCT). Nous avons demandé que des plans soient transmis également, car la direction ne les a toujours pas communiqué.

Solidaires Finances Publiques a conclu en indiquant que fusionner des services plantés sans effectif complémentaire ne permettra sûrement pas de gagner en efficacité !

Bien entendu, **Solidaires Finances Publiques** a réitéré les propos déjà tenus sur le sujet global de la fusion des SPF et a, en conséquence **voté CONTRE le calendrier de fusion.**

3) Doctrine locale pour la campagne de télétravail en 2021

En préambule, **Solidaires Finances Publiques** avait eu connaissance dans certains services de la mise en place de tableaux de suivi des tâches réalisées par les télétravailleurs. Nous avons dénoncé ces méthodes qui ressemblent a du flicage dans la mesure où une alimentation quotidienne était demandée. Par ailleurs, les chefs de service dispose de suffisamment d'outils pour suivre l'activité de leur service et las statistiques individuelles sont prohibées. Nous sommes évidemment opposés au flicage des télétravailleurs at avons demandé à la Direction de prendre des mesures pour faire cesser ces pratiques.

Pour la Direction un tableau de suivi hebdomadaire n'est pas un outil de flicage…

Solidaires Finances Publiques vous conseille d'être vigilants sur cette question et de nous alerter si cela va trop loin ! En tout état de cause ce tableau ne devra jamais vous être opposés car les agents en présentiel ne sont pas soumis à ce tableau de suivi alors même que le chef de service n'est pas derrière eux toute la journée … et d'ailleurs heureusement !

Solidaires Finances Publiques n'y voit qu'un manque de confiance envers les télétravailleurs et cela laisse l'impression que la direction suppose que comme ils sont chez eux, ils ne font rien ou peu. C'est inadmissible alors que l'on sait que dans la plupart des cas c'est plutôt le contraire !

Solidaires Finances Publiques a demandé la raison des 10 refus de télétravail constatés dans les documents. La direction a répondu qu'ils étaient liés à des missions non télétravaillables ou a des demandes d'agents considérés comme pas suffisamment autonomes.

Nous avons également demandé que les télétravailleurs soient équipés de téléphones portables. En effet, ils doivent être en lien régulier avec leur service et par ailleurs certains contactent les usagers.Pour nous l'équipement d'un télétravailleur doit comporter un téléphone portable.

Sur cette question la direction a répondu qu'il n'y avait pas d'obligation mais qu'elle an avait commandé dix… on va aller loin ! Mais bon c'est un début.

Solidaires Finances Publiques a longuement alerté sur la situation des collègues en présentiel tous les jours qui doivent gérer l'accueil du public et le téléphone ce qui les expose à des risques psychosociaux et à des surcharges de travail. Nous avons indiqué que le roulement des agents en présentiel été nécessaire afin de permettre aux non télétravailleurs de souffler.

La Direction a bien indiqué que les agents en présentiel ne doivent pas être pénalisés pour la prise congés etc du fait de leur mission d'accueil. Dans ces cas là les télétravailleurs comme cela a du leur être précisé seront amenés à revenir en présentiel si nécessaire. Tout cela relève de l'organisation par le chef de service ! Ça la Direction sait le rappeler !

Enfin, la direction a indiqué ne pas avoir de visibilité sur la future campagne de télétravail. Celui-ci pourra être étendu à 3 jours, les agents non conventionnés pourront faire une demande en cours d'année. A ce stade, le temps que dure la crise sanitaire chacun reste équipé.

4)Bilan de la campagne des Listes d'aptitude 2021

Solidaires Finances Publiques a une nouvelle fois dénoncé la faiblesse du plan de qualification.
La DDFIP avait **2 potentiels de C en B et aucun de B en A.**
Solidaires Finances Publiques s'est étonné du faible nombre de candidatures , en effet, seulement 12 candidat·es de C en B et 16 de B en A.
Il y avait 1 primo-candidat·e de C en B et 3 de B en A. Ces primo candidates et candidats ont bénéficié d'un entretien avec les services RH quant aux autres candidat·es, personne n'a demandé d'entretien.
Le Directeur a donc fait sa sélection sans consulter les représentants et représentantes du personnel puisque les CAPL n'existent plus dans ce domaine...

Solidaires Finances Publiques a dénoncé le fait que le directeur n'ait proposé que 2 candidat·es de C en B ce qui a déjà abouti par le passé à la perte d'un potentiel pour la DDFIP.
Le président n'a pas répondu sur cette question.
La liste des candidates et candidats « proposés classés » pour chaque catégorie a été publiée sur Ulysse 27 (le Blog à jean-Luc).
Solidaires Finances Publiques a demandé si les collègues « proposés non classés » avaient été informés par le service RH des raisons qui ont conduit le Directeur à ne pas proposer leur dossier.
A ce stade, cela n'a pas été fait mais le sera dès que possible. **Sachez que vous pouvez solliciter une audience pour faire un point de situation sur votre dossier.**

5)Questions diverses

Le prochain CTL aura lieu le 8 décembre et le CTL emploi certainement le 19 ou le 21 janvier.

Solidaires Finances Publiques a demandé que les réunions puissent à nouveau être organisées en présentiel dès que la situation sanitaire et les consignes nationales le permettront.

Le président a répondu positivement...

Solidaires Finances publiques a demandé la **présentation du bilan de l'exécution budgétaire 2019 de la DDFIP.** Cette présentation sera faite lors d'une prochaine séance en début d'année prochaine.

Nous avons demandé des précisions quant à l'application de **la note départementale sur les frais déplacements** et notamment les justificatifs à fournir pour les frais de repas des EDR.La Direction nous a indiqué que pour les EDR une attestation sur l'honneur suffisait sans autre justificatif.

Solidaires Finances Publiques a été coupé (et oui les aléas de l'audioconférence) au moment où nous demandions des précisions sur le note concernant le mouvement intermédiaire NRP.

Le président a donc clôturé la réunion…

Les représentantes et représentants de **Solidaires Finances Publiques** au CTL.